



Le 01/09/17

Intersyndicale des ICNA de Cayenne

La majorité des contrôleurs de Cayenne, syndiqués ou pas, s'est réunie ce mardi 29 août afin d'étudier la nouvelle Consigne Opérationnelle Temporaire COT-SCA-17-0235 valide à compter du 01^{er} Septembre 2017.

Voici ce qui a été décidé à l'issue de cette réunion :

-Nous demandons la réécriture de cette note. En effet, les restrictions de trafic annoncées le jeudi 24 août , en cas d'absence de l'une des vacations (plan de contingence et réduction du trafic TOUR-APP-SIV à 2 avions / heure le jour, et plan de contingence et veille SAR la nuit) n'apparaissent pas.

-Les aménagements de fermeture proposés pendant la nuit ne nous conviennent pas.

En effet, les effectifs ne permettent plus le regroupement des secteurs ; nous exigeons la fermeture de 21h à 8h locales de l'un des deux services entre la TOUR-APP ou le CCR ; un contrôleur de 21h à minuit puis de 03h30 à 08h ne peut tenir plusieurs positions de contrôle. D'autre part sur le créneau minuit 03h30 la présence de deux contrôleurs est liée à la charge de trafic du CCR : cela ne permettrait donc toujours pas de rendre les deux services.

Les deux mesures conservatoires précédentes seront maintenues jusqu'au rétablissement des vacations J5/J6/N3 de façon pérenne.

-Nous demandons l'arrêt de l'expérimentation de la gestion des vols IFR hors TMA. L'ensemble des contrôleurs présents estime que compte tenu des portées radar et radio, et vue la surcharge de fréquence induite, cette expérimentation est inapplicable. Conformément au manex en vigueur, nous nous réservons la possibilité d'appliquer le chapitre 4 partie 4-1-12-3 page 27 : « Toute circonstance particulière (incident, accident, confusion, surcharge, ...) doit conduire le contrôleur en poste, dans l'objectif d'alléger la charge de contact radio, à suspendre le Service d'Information de Vol et en aviser le chef CA ».

-Malgré de nombreuses sonnettes d'alarme tirées par nos syndicats locaux et nationaux, on a laissé l'effectif arriver à ce niveau catastrophique de 40% d'effectif en moins. C'est inadmissible. Nous rappelons que nous ne sommes toujours pas reconnus CCR . On nous fait miroiter un plan Cayenne depuis plusieurs mois dont la négociation est totalement opaque pour nos syndicats nationaux. Nous demandons qu'enfin nous soyons reconnus pour notre activité de CCR. D'autre part, il faut urgemment renforcer l'attractivité de Cayenne, et encourager les PC de Cayenne à rester plus longtemps, au travers de ce fameux « plan Cayenne » comportant des mesures claires, précises et effectives, à court terme. Pour cela, nous exigeons que nos différents BN soient intégrés à la discussion sur ce sujet et que nous ayons un échéancier clair sur la mise en place de ce plan avec une mise en application qui ne devra pas excéder la fin de cette année.

Un préavis de grève intersyndical sera déposé dans les prochains jours. Seules des mesures allant dans le sens de nos revendications pourront nous conduire à le lever.